

Le 16 août 2016, le Parlement français a adopté définitivement la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Les précédentes lois de cette ampleur relatives à la nature dataient de 1976 et 1993.

Quels en sont les principaux changements et nouveautés qui peuvent concerner notre département ?

Un premier lieu, elle consolide juridiquement :

le principe du « pollueur-payeur » : celui qui cause un préjudice écologique doit le réparer,

le principe de non-régression (on ne peut qu'améliorer la protection de l'environnement),

le triptyque « éviter, réduire, compenser » qui indique l'ordre des priorités des projets susceptibles de porter atteinte à l'environnement,

la lutte contre la brevetabilité du vivant,

les sanctions liées aux atteintes contre les espèces protégées qui sont alourdies.

Plusieurs actions concrètes voient le jour :

création d'une Agence française pour la biodiversité (AFB),

gouvernance de l'eau réformée par la création, au sein des comités de bassin, d'un collège spécifique pour les usagers non économiques (usages ménagers, domestiques, etc. qui paient 87 % des redevances sur l'eau),

interdiction de l'utilisation des pesticides contenant des néonicotinoïdes, à partir du 1^{er} septembre 2018.

Certaines particularités juridiques nouvelles attirent l'attention : la possibilité pour des propriétaires de terrains d'établir des obligations environnementales liées à ces terrains et s'imposant aux ayants droits des générations suivantes, l'autorisation des échanges de semences à titre gratuit entre jardiniers amateurs.

La stratégie nationale pour la biodiversité est réaffirmée et devra obligatoirement être déclinée aux échelles régionales.

Enfin la protection directe de la biodiversité est renforcée notamment par un alourdissement des sanctions liées aux atteintes contre les espèces protégées ou par la reconnaissance en droit français des réserves de biosphère.



Mante religieuse (Mantis religiosa), inventaire insectes à Cesson - Crédit photo : Lucile Ferriot, SEME

4 conseiller(s) :

Lucile Ferriot,
conseillère biodiversité / sciences citoyennes

Guillaume Larregle,
conseiller biodiversité

Chloé Chabert,
conseillère biodiversité / zones humides

Charlie Darenne,
conseiller biodiversité / zones humides



Chiffres

3 477 personnes

sensibilisées au cours

de 203 interventions

Bilan de l'année 2016

Nouvelles actions / nouveaux partenariats

De nombreuses actions ont été entreprises avec de nouveaux partenaires (Dammartin-en-Goële, Villevaudé, La Chapelle-Gauthier et le SIVU de valorisation du « site classé du Val d'Ancoeur ») : **animations nature, stands, formation** des agents communaux à la gestion différenciée (Dammartin-en-Goële), mise en place d'une **permanence « biodiversité »** (tous les jeudis à la Chapelle-Gauthier), réalisation d'**inventaires faunistiques et floristiques, conseils techniques** de gestion et accompagnement des collectivités dans la mise en place d'une **gestion différenciée** sur leur territoire.

Inventaires

Les **inventaires de biodiversité** et l'**accompagnement technique** des communes de **Cesson, Melun, Blennes**, de la **CAPVM*** et du **SMAM**** se sont poursuivis.

Des inventaires ont été menés sur les sites des entreprises **Syneos, Cemex, Véolia eau** et **GSM**.

Formations

12 formations ont réuni **114 personnes** sur des thématiques variées telles que la gestion différenciée, la biodiversité (amphibiens, reptiles, odonates, orthoptères), ou encore sur la base de données naturalistes Cettia (grand public).

Une **formation de reconnaissance des chiroptères cavernicoles** a été développée à destination des spéléologues dans le cadre du plan régional d'actions sur les chiroptères.

Une séance d'**aide à la détermination d'observations naturalistes sur photographies** a été organisée à Franchard.

Conférences

Des **conférences** ont été organisées sur la **biodiversité des bords de routes** (pour le Lions Club), la **gestion différenciée, les chauves-souris** de Seine-et-Marne durant le festival photo nature de Gurcy-le-Châtel et autour des **espèces invasives** lors des ateliers de la biodiversité de la communauté d'agglomération Marne et Gondoire.

* Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne

** Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Morbras



Chantier de fauche, Thoury-Ferrottes

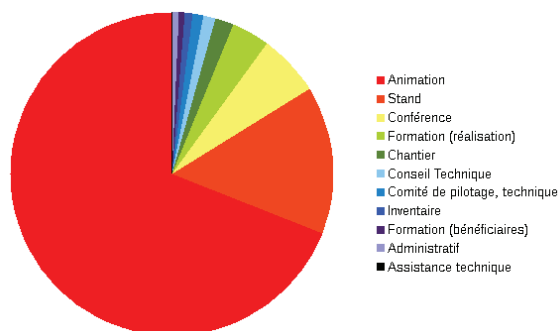


Inventaire amphibiens, SMAM**



Bilan des interventions sur l'année 2016

Répartition du public par type d'interventions



sur notre département

Animations nature

SEME a proposé des **sorties nature** sur toute la Seine-et-Marne et les ENS départementaux.

La « **semaine de l'éducation à la nature** » organisée par la Fédération de Chasse de Seine-et-Marne a été l'occasion de sensibiliser près de **500 enfants** de primaire sur nos stands !

Deux **nouvelles animations** ont été développées :
une sur les « **nichoirs et refuges à faune** » avec l'appui de l'association AVN (« Accrochez vos nichoirs ! ») et une sur l'« **hôtel à insectes** » pour un public scolaire.

Un **chantier de fauche**, organisé à Thourry-Férottes a attiré de nombreux habitants.

SEME a tenu un **stand sur les nichoirs à faune** à l'occasion des 10 ans de PIE VERTE BIO 77 et lors du festival photo nature de Gurcy-le-Châtel (et effectué 2 sorties nature à cette occasion).

Un **stand Gestion différenciée / nichoirs** a été tenu à Samois-sur-Seine pour le Conseil départemental de Seine-et-Marne et une **formation « Haie champêtre »** organisée pour les enseignants des collèges seine-et-marnais à Soignolles-en-Brie.

Supports de communication

4 programmes de sorties nature ont été diffusés cette année. Au sein du premier, SEME a inclus les animations de la **Journée mondiale des Zones Humides**.

Le second intégrait l'ensemble des animations programmées par les acteurs seine-et-marnais à l'occasion de la **Fête de la Nature** : au total 82 animations réparties sur 57 communes. Le troisième comprenait les manifestations du **Géofestival** (événement pour lequel un programme spécifique a aussi été créé).

Stages

SEME a de nouveau accueilli **2 stagiaires de BTS** pour poursuivre l'amélioration des connaissances sur les micro-mammifères et les chiroptères de Seine-et-Marne.

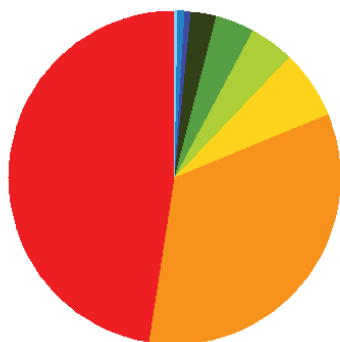
SEME co-encadre (avec le CBNBP⁽¹⁾, l'AGRENABA⁽²⁾ et l'ANVL⁽³⁾) un stage visant à **améliorer les connaissances sur la Vigne sauvage**, *Vitis vinifera sylvestris*, et à rédiger un Plan Régional d'Action.

Recherche et publications

SEME participe à la **thèse** de Pauline Conversy **sur les sciences citoyennes** en tant que vecteur d'une sensibilisation à la biodiversité (avec l'ONF⁽⁴⁾, Natureparif, le Département de l'Essonne et la Réserve de biosphère).

SEME a également co-financé la parution d'un ouvrage sur les **coléoptères faciles à identifier du Bassin parisien** réalisé par Brunot Mériquet et Pierre Zagatti.

Une expérimentation sur la **chenille de la Processionnaire du Chêne** en forêt de Villefermoy (pose de nichoirs à mésanges et de gîtes à chauves-souris, installation de pièges à phéromones sexuelles) a été menée en partenariat avec La Fredon Ile-de-France, la communauté de communes de la Brie Nangissienne, l'ONF et l'appui financier de la Fondation Nature & Découvertes.



■ Grand Public
■ Primaire
■ Personnel technique de collectivité
■ Collège
■ Professeur
■ Elu
■ Enfant Hors école
■ Lycée
■ Personnel d'entreprise

Proportion des effectifs par type de publics

176 animations
pour **2375** personnes
(particuliers ou scolaires)



Animation lors de la « Semaine de l'éducation à la nature » de la FDC77

98
interventions

de **prospection et inventaires**
naturalistes

12 formations réalisées



Sortie nature, Larchant

⁽¹⁾ Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien

⁽²⁾ Association de gestion de la réserve naturelle de la basse

⁽³⁾ Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau

⁽⁴⁾ Office National des Forêts

Perspectives pour 2017

Un nouveau partenariat

Une **nouvelle convention** est en cours de signature avec la commune de **Combs-la-Ville** pour la réalisation d'un **atlas de la biodiversité communale (ABC)** et son suivi.

Formations & animations

Programmation de **nouvelles formations** biodiversité et **animations** de découverte et de sensibilisation à la nature sur l'ensemble du département.

Participation à la **semaine d'éducation à la nature** de la Fédération de Chasse de Seine-et-Marne.

Participation à l'**animation du centre d'écotourisme de Franchard**, situé au cœur de la Forêt de Fontainebleau, en partenariat avec la réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais via un calendrier d'activités (animations, conférences, formations,...).

Développement d'outils

Réalisation d'un document d'**aide à la détermination des papillons de nuit** faciles à identifier.
Préparation d'une **formation sur les espèces classées au titre de Natura 2000** faciles à identifier (mise en application prévue en 2017).

Stage et service civique 2017

2 stagiaires travailleront sur les thématiques « Trame Verte et Bleue » et « Processionnaire du Chêne »

Dans le cadre d'un service civique, une personne intégrera l'équipe biodiversité.

Retrouvez notre **calendrier des animations** sur notre site : www.seine-et-marne-environnement.fr



Formation reptiles, ENS de la plaine de Sorques, Montigny-sur-Loing

Des observations de faune ou flore ?

Inscrivez-vous gratuitement à notre base de données : atlasbiodiversite.me77.fr

La base de données naturaliste Cettia comptait, fin juin, près de **398 000 données**.



Seine-et-Marne environnement
18 Allée Gustave Prugnat
77250 MORET LOING ET ORVANNE
Tél. : 01 64 31 11 18
Fax : 01 64 31 16 46
www.seine-et-marne-environnement.fr

www.facebook.com/Seine.et.Marne.environnement



@SEME_77



Vos contacts :

Guillaume Larregle / Lucile Ferriot

01 64 31 06 81 / 01 64 31 19 00

biodiversite@me77.fr / biodiversite-nord@me77.fr

Chloé Chabert / Charlie Darenne

01 64 31 19 65 / 01 64 31 19 66

zonehumide@me77.fr / zonehumide-nord@me77.fr